

Mémoire déposé par le Jardin Communautaire de Sillery

dans le cadre de la

Consultation publique sur l'avenir du Site patrimonial de Sillery

Déposé au

**Conseil du patrimoine culturel du Québec
225, Grande Allée Est Québec (Québec)
G1R 5G5**

Québec, le 5 mars 2013

Madame,
Monsieur,

Par le présent mémoire, nous désirons ardemment contribuer à la discussion tenue dans le cadre de la consultation publique sur l'avenir du Site patrimonial de Sillery en ajoutant la perspective du Jardin communautaire de Sillery, unique vestige du passé agricole des terrains conventuels longeant la falaise boisée de la Ville de Québec. Nous aimerions souligner, une fois de plus, l'importance primordiale de la pérennité intègre du Jardin communautaire de Sillery non seulement pour les jardiniers eux-mêmes, mais pour l'ensemble des familles du quartier Saint-Michel, de Sillery et de la région de Québec qui profitent de ce site unique et de ses produits et atouts, autant physiques que psychologiques.

Situé au même emplacement depuis 33 ans, à l'arrière de l'aréna Jacques-Côté à Sillery, le Jardin communautaire de Sillery occupe d'abord une page d'histoire à Québec, mais plus concrètement une portion du terrain désormais propriété du promoteur immobilier Marc Simard, président de Benmore. Rappelons que le développement de ces terrains a toujours constitué un sujet épineux. D'autant plus que, l'automne dernier, la Fondation Héritage Canada a placé l'ensemble du site patrimonial sur la liste des 10 sites patrimoniaux les plus menacés au Canada, et que la position de la formation péquiste lors des dernières élections consistait à vouloir bonifier le cadre de gestion mis en place par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) pour ce secteur, afin d'éviter un développement au cas par cas.

Le Jardin communautaire de Sillery dessert environ 50 familles de la Ville de Québec. Le Jardin est partie intégrante de la communauté : il est un lieu sécuritaire de rencontres et d'échanges, il est bien utilisé et très apprécié de ceux qui, à la belle saison, le fréquentent quotidiennement: jardiniers, visiteurs, randonneurs, touristes, personnes âgées, parents, enfants, bref, tous ceux qui contribuent à rendre ce lieu si dense et riche de vie. Cet espace constitue un apport indéniable pour la santé des gens qui le fréquentent et pour la protection de l'environnement, en plus d'être, dans une certaine mesure, un outil exceptionnel d'éducation et de promotion à la biodiversité locale, l'environnement et les pratiques maraîchères en milieu urbain.

Les membres du Jardin communautaire de Sillery ont à cœur de cultiver des fleurs, des fruits et des légumes selon des standards approchant, autant que faire se peut, ceux de l'agriculture biologique. Le sol travaillé et amendé de compost de haute qualité depuis plus de 2 décennies a atteint, ces dernières années, une qualité exceptionnelle permettant des

récoltes à la fois abondantes et de hautes qualités. Une analyse de sol, réalisée aux printemps 2006-2007-2008, est venue confirmer l'équilibre remarquable du sol qui nourrit nos plantations. Ce résultat est le fruit des efforts soutenus de nos membres depuis les débuts du jardin. En conséquence, il nous importe de souligner la nécessité de conserver ce sol de qualité ainsi que l'emplacement favorable du jardin, dans la trajectoire du soleil, à l'abri des vents et de la circulation automobile.

Compte tenu des projets de développements immobiliers qui pourraient survenir sur les anciens terrains des Sœurs de Jésus-Marie, nous souhaitons que le Ministère appuie le Jardin dans sa requête auprès de l'Arrondissement de Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge, de la Ville de Québec et des promoteurs, de tenir compte de la pérennité du Jardin communautaire de Sillery en tant qu'atout de valeur situé au cœur du site patrimonial de Sillery, dans son intégralité, à son emplacement actuel, en plus de remplir son rôle de protecteur pour que la préservation et la valorisation du Jardin communautaire de Sillery soient des conditions non négociables de réalisation de tout projet de développement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus sincères salutations.



Jean-Luc Bernier, secrétaire.
Jardin communautaire de Sillery